



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main sur demain

Santé

Bulletin d'affiliation individuel CCN de l'Immobilier [n° 3090]

Salariés et ayants droit

Retour du document : AG2R LA MONDIALE - TSA 37001 - 59071 ROUBAIX CEDEX 1
Pour tout renseignement : 0969 32 2000

Partie à compléter par l'entreprise

N° de SIRET : _____
N° de contrat : _____ M
Raison sociale : _____

N° : _____ Complément (zone, étage, immeuble, bât.) :

Rue / voie : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date d'adhésion du salarié : 0 1 _____

Formule 1 - Salariés et ayants droit

	Non cadre	Cadre	Ensemble du personnel
Régime général	<input type="checkbox"/> A11	<input type="checkbox"/> A21	<input type="checkbox"/> A31
Régime Alsace Moselle	<input type="checkbox"/> A18	<input type="checkbox"/> A28	<input type="checkbox"/> A38

Formule 2 - Salariés et ayants droit

	Non cadre	Cadre	Ensemble du personnel
Régime général	<input type="checkbox"/> B11	<input type="checkbox"/> B21	<input type="checkbox"/> B31
Régime Alsace Moselle	<input type="checkbox"/> B18	<input type="checkbox"/> B28	<input type="checkbox"/> B38

Formule 3 - Salariés et ayants droit

	Non cadre	Cadre	Ensemble du personnel
Régime général	<input type="checkbox"/> C11	<input type="checkbox"/> C21	<input type="checkbox"/> C31
Régime Alsace Moselle	<input type="checkbox"/> C18	<input type="checkbox"/> C28	<input type="checkbox"/> C38

L'entreprise ou le responsable signataire du contrat s'engage à demander la restitution de la carte de tiers payant en cours de validité, remise à l'assuré dans le cadre du contrat avec AG2R Prévoyance, dans un délai de 15 jours suivant son départ de l'entreprise (radiation des effectifs) ou départ du groupe assurable. En cas de non restitution, et afin de dégager sa responsabilité, l'entreprise sera tenue d'en informer AG2R Prévoyance dans un délai de 15 jours suivant le départ de l'assuré.

Protection des données à caractère personnel

Comment et pourquoi sont utilisées les données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre d'AG2R LA MONDIALE, au titre de la passation, de la gestion et de l'exécution du contrat, ainsi nous utilisons : des données relatives à l'âge, à la situation familiale ou professionnelle, à la santé qui sont nécessaires pour l'étude des besoins et des profils afin de proposer des produits et des services adaptés, les données de santé ne sont collectées et traitées que pour les garanties santé et prévoyance ; les coordonnées de contact et informations bancaires pour la gestion administrative, technique et commerciale du contrat et des services associés.

Elles peuvent également être utilisées pour poursuivre les intérêts légitimes de votre organisme d'assurance, de développement des activités et d'amélioration continue des produits et services offerts à nos adhérents au travers de : la réalisation d'analyses et d'études portant sur le fonctionnement des contrats pour mettre au point de nouvelles offres de prévoyance, santé, épargne retraite, et autres assurances, individuelles ou collectives ; la mise en œuvre d'opérations de prospection, commerciales ou promotionnelles, et de fidélisation en fonction de l'analyse de votre situation personnelle, familiale ou professionnelle et de vos contrats ; la lutte contre la fraude, notamment à partir de la détection d'anomalies dans le fonctionnement des contrats, pouvant conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Elles sont enfin traitées pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires de votre organisme d'assurance, notamment : la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ; les déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques. Votre organisme d'assurance peut être amené à mettre en œuvre des traitements automatisés ou de profilage fondés sur l'analyse des données, notamment afin de répondre à des obligations de conseil, de déterminer les garanties et prestations applicables et de proposer des contrats et produits adaptés.

Les données collectées au moyen d'un formulaire papier ou en ligne et signalées comme obligatoires sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, l'organisme d'assurance ne sera pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées.

Dans le cadre de la gestion du contrat, l'organisme d'assurance est susceptible de recevoir des données à caractère personnel en provenance du souscripteur.

AG2R Prévoyance, institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14/16 bd Malesherbes 75008 PARIS - SIREN 333 232 270.

Fait à : _____

Date : _____

Cachet et signature (obligatoires) de l'entreprise

Les données nécessaires à la gestion du contrat et des services associés sont conservées pendant la durée du contrat et jusqu'à expiration des délais de prescription légale. Dans le cadre de ces traitements, les données sont transmises aux services en relation avec les bénéficiaires, aux membres d'AG2R LA MONDIALE, et le cas échéant à ses sous-traitants qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées, aux réassureurs du contrat.

Quels sont les droits et comment les exercer ?

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, à l'adresse postale suivante : 154 rue Anatole France, 92599 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou par courriel à informatique.libertes@ag2rmondiale.fr. Pour les données traitées au titre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, les droits d'accès s'exercent auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS.

Votre organisme d'assurance apporte la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins vous considérez que le traitement des données vous concernant constitue une atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles :

<https://www.ag2rmondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>

Je souhaite recevoir, par e-mail ou SMS des informations relatives aux offres d'AG2R LA MONDIALE (je peux, à tout moment, modifier mes préférences directement depuis mon espace client ou sur simple demande auprès du Délégué à la protection des données).

Partie à compléter par l'assuré

Nom d'usage : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
N° Sécurité sociale : _____

N° : _____ Complément (zone, étage, immeuble, bât.) :

Rue / voie : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

Pour vos remboursements, afin de vous éviter de nous envoyer les décomptes de la sécurité sociale, nous les traiterons par télétransmission. cochez la case, si vous souhaitez vous y opposer. Vous devrez alors nous envoyer les décomptes originaux de votre régime de base de la sécurité sociale pour obtenir vos remboursements.

Justificatifs obligatoires à joindre

- Copie de l'attestation de votre carte Vitale ainsi que celle de chaque assuré social à titre personnel.
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

Tout dossier incomplet sera retourné à votre employeur pour être complété. Dans l'attente, nous ne pourrons pas vous remettre la carte de tiers payant, ni effectuer des versements de prestations.

Attestation de carte vitale

En même temps que votre carte Vitale, vous recevez une copie sur papier de son contenu, valant attestation.

En cas de :

- perte de cette attestation, votre organisme de Sécurité sociale vous la délivrera sur simple demande,
- changement de situation de famille, pour maintenir la télétransmission entre la Sécurité sociale et AG2R Prévoyance, adressez-nous la copie de votre nouvelle attestation de droits.

Personnes pour lesquelles je désire également adhérer

Nom - Prénom	Date de naissance	N° de Sécurité sociale	(1)
--------------	-------------------	------------------------	-----

Conjoint ou concubin (lié ou non par un PACS)

Mes enfants (jusqu'à l'âge de 26 ans inclus) et/ou autres personnes à charge

(1) Pour vos remboursements, afin de vous éviter de nous envoyer les décomptes de la sécurité sociale, nous les traiterons par télétransmission. cochez la case, si vous souhaitez vous y opposer. Vous devrez alors nous envoyer les décomptes originaux de votre régime de base de la sécurité sociale pour obtenir vos remboursements. Précision importante

Indiquez ci-après les nom et prénom des personnes citées ci-dessus qui bénéficient éventuellement d'une complémentaire santé à titre personnel (AG2R Prévoyance interviendra alors en 2° rang après intervention de leur première complémentaire santé sous réserve de nous adresser les décomptes de la Sécurité sociale et de la complémentaire santé) :

Compte bancaire sur lequel je souhaite que mes prestations soient versées : _____

Je joins un relevé d'identité bancaire (RIB).

Si les prestations du(des) bénéficiaire(s) doivent être versées sur un compte différent, joindre le(les) relevé(s) d'identité bancaire correspondant(s).

Je déclare sur l'honneur que la personne citée en cas de concubinage, a bien la qualité de concubin et que celles citées dans le tableau sont bien à ma charge, c'est-à-dire sont inscrites sur mon attestation de carte Vitale ou me sont rattachées fiscalement.

Je reconnais avoir été informé(e) qu'un contrôle a posteriori de ces informations sera effectué par les services de gestion du groupe AG2R LA MONDIALE (copie de l'avis d'imposition...). Cette déclaration est soumise à l'article L. 932-7 du Code de la Sécurité sociale relatif à la réticence intentionnelle ou la fausse déclaration du participant.

Je m'engage par ailleurs à utiliser la carte de tiers payant dans les conditions définies au contrat, à la restituer sans délai si je venais à quitter l'entreprise ou le groupe assurable et à rembourser AG2R Prévoyance de toute somme indûment avancée pour mon compte.

Fait à : _____

Date : _____

Signature obligatoire du salarié